



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

DÉVELOPPEMENT DE LA PARA-ÉQUITATION ET PARA-ÉQUITATION ADAPTÉE



© FFE/F. Chehu

Livret d'accompagnement

À destination des établissements
équestres et des enseignants
d'équitation





AVANT-PROPOS

Contexte

Bien plus que de simples équipements sportifs, les établissements équestres constituent de véritables espaces d'épanouissement, de partage et de cohésion sociale. À travers la relation unique avec le cheval, la pratique équestre peut remplir une mission d'inclusion majeure auprès de tous les publics en situation de handicap.

Dès 2017, la Fédération Française d'Équitation (FFE) a structuré cette ambition à travers la démarche « Cheval & Diversité ». L'obtention et le renouvellement récents des délégations ministérielles relatives au parasport équestre (para-dressage, para-équitation et para-équitation adaptée) sont venus concrétiser ces années d'engagement et confirmer la place majeure de l'inclusivité au cœur des pratiques équestres.

Toutefois, la réussite de cette ambition repose sur sa déclinaison sur le terrain. Les réalités, ressources et besoins variant d'une région à l'autre, la mise en œuvre de pratiques adaptées requiert une synergie équilibrée entre l'impulsion fédérale et le dynamisme local.

Ce livret d'accompagnement, élaboré avec le soutien des experts fédéraux, vise précisément à soutenir ce maillage territorial. Conçu pour épauler les dirigeants et enseignants, il offre des repères clairs pour convertir les volontés d'inclusion en projets structurés, sécurisés et pérennes, en parfaite cohérence avec les attentes des cavaliers, des familles et des partenaires médico-sociaux.





AVANT-PROPOS

Mot du Président



« Le 1^{er} janvier 2026, la Fédération Française d'Équitation a obtenu la délégation du ministère chargé des Sports pour la para-équitation adaptée, destinée aux personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du neurodéveloppement (TND).

Cette nouvelle délégation est ainsi venue compléter celles déjà accordées à la FFE pour le para-dressage – discipline inscrite au programme des Jeux paralympiques – ainsi que le para-équestre, destiné aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel dans l'ensemble des disciplines équestres.

Cette reconnaissance consacre le travail engagé depuis de nombreuses années dans les poney-clubs et centres équestres pour proposer une pratique inclusive et accessible à tous.

À travers cette délégation, la FFE poursuit la structuration de parcours sportifs adaptés, du loisir à la compétition, et renforce le développement de la pratique compétitive dédiée, avec comme temps fort la création des premiers titres nationaux lors des championnats de France d'équitation Clubs au Parc équestre fédéral en septembre 2026.

Les poney-clubs et centres équestres accueillent depuis de nombreuses années, dans un esprit inclusif, toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer une activité avec un équidé, que ce soit monté, à pied ou en attelage. Notre sport a cette chance unique : grâce à la relation que nous tissons avec le partenaire cheval, nous pouvons proposer un large éventail de situations, à visée de découverte, de pratique quotidienne, de tourisme ou encore de compétition.

Ces dernières années, la Fédération a œuvré à fédérer les différents acteurs, structurer les pratiques et accompagner la montée en compétences des professionnels équestres et sanitaires médico-sociaux et sociaux.

L'enjeu est désormais de poursuivre l'ensemble de nos actions et de renforcer le maillage territorial, en lien avec les dirigeants et les enseignants, avec le relais des Comités régionaux et départementaux d'équitation ainsi que le soutien de différents partenaires, au rang desquels les collectivités territoriales et les services de l'État.

Conçu comme un véritable guide pratique, ce livret rassemble des ressources concrètes, fournissant les repères essentiels pour optimiser et réussir l'accueil de l'ensemble des publics en situation de handicap.

Avec les élus et l'ensemble des équipes fédérales, nous sommes à vos côtés pour promouvoir la richesse des activités équestres au service de tous. »

Frédéric Bouix



SOMMAIRE



VOLET 1

Livret d'accompagnement : développement de la para-équitation / para-équitation adaptée

- 6..... Introduction
- 7 Savoir accueillir
- 8..... Préparer son action
- 9..... Comprendre les situations de handicap
- 10 Choisir la discipline proposée
- 13 Construire une démarche pédagogique adaptée
- 14 Se référencer, se former, se labelliser
- 15 S'orienter, se faire connaître et mobiliser les aides
- 16 Identifier les contacts ressources au national et en région
- 17 Participer à des événements
- 18 Participer aux compétitions



VOLET 2

Convention ESMS / Club

- 19 Convention type entre un établissement équestre et un établissement sanitaire, médico-social ou social



VOLET 3

Outils pratiques

- 24 Fiches matériel adapté
 - Rênes adaptées
 - Stabilité / sécurité du cavalier
 - Matériel de mise à cheval
 - Matériel d'attelage adapté
 - Outils pédagogiques
- 29 Fiches typologies de handicap
 - Handicap visuel
 - Handicap auditif
 - Handicap moteur
 - Handicap mental
 - Handicap cognitif
 - Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
 - Handicap psychique
- 39..... Se référencer
 - Se référencer sur FFE SIF
- 40 Fiches pédagogiques
 - Fiche pédagogique orientée bien-être
 - Trame de 4 séances d'initiation en voltige
- 48 Formaliser l'accueil
 - Questionnaire de pré-accueil interne de la structure
 - Recueil d'information pour un accueil individuel
 - Préparation d'un accueil collectif ou partenarial

Livret d'accompagnement



VOLET 1

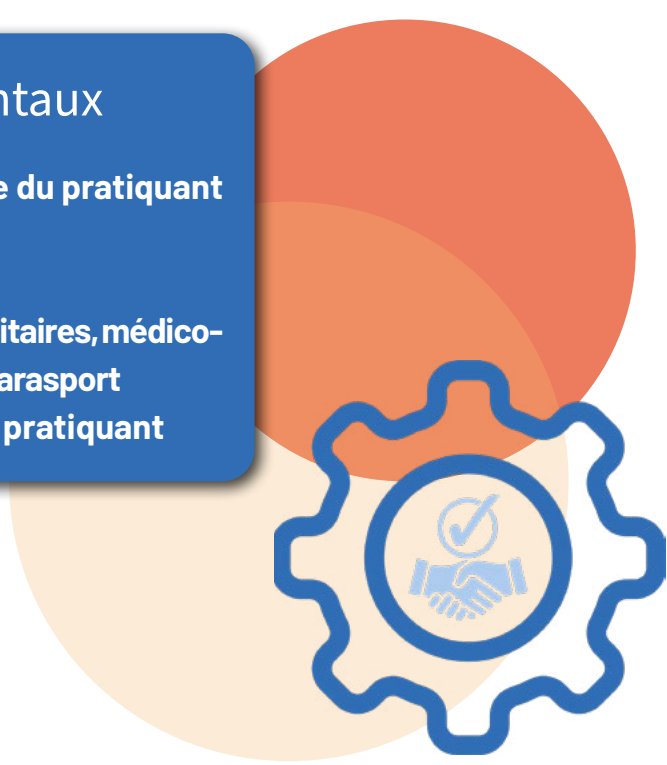
- 6** Introduction
- 7** Savoir accueillir
- 8** Préparer son action
- 9** Comprendre les situations de handicap
- 10** Choisir la discipline proposée
- 13** Construire une démarche pédagogique adaptée
- 14** Se référencer, se former, se labelliser
- 15** S'orienter, se faire connaître et mobiliser les aides
- 16** Identifier les contacts ressources au national et en région
- 17** Participer à des événements
- 18** Participer aux compétitions



INTRODUCTION

Ce livret a pour objectif d'accompagner les clubs dans la mise en place et le développement d'une pratique de para-équitation sécurisée, adaptée et structurée. Il est essentiel d'assurer la mise en réseau et de renforcer les partenariats afin de garantir un accueil de qualité aux publics en situation de handicap ou en difficulté. Il s'adresse aux dirigeants de structures équestres et aux enseignants d'équitation.

Principes fondamentaux

- Sécurité physique et émotionnelle du pratiquant
 - Individualisation des parcours
 - Progressivité pédagogique
 - Coopération avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les acteurs du parasport
 - Valorisation des compétences du pratiquant
- 

Définitions utiles

Para-équitation

Pratiques de loisir ou de compétition à destination des publics en situation de handicap moteur et/ou sensoriel.



Para-équitation adaptée

Pratiques de loisir ou de compétition à destination des publics en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du neurodéveloppement.

ESMS

Établissement sanitaire, médico-social ou social accueillant notamment des personnes en situation de handicap.

SAVOIR ACCUEILLIR

Accueillir chaque personne avec bienveillance et adapter nos pratiques pour une expérience équitable et réussie.

1

Principes généraux



Enjeu : Poser un cadre commun pour organiser l'accueil des publics en situation de handicap au sein de la structure.

Points clés

- **Anticiper** les besoins et les conditions d'accueil.
- **Organiser** les moyens humains, matériels et fonctionnels.
- **Adapter** la réponse de la structure à la situation rencontrée.
- **Sécuriser** la pratique, les personnes et le fonctionnement de l'établissement.

Organisation de la structure

2



Enjeu : Construire une offre cohérente, lisible et compatible avec le fonctionnement de l'établissement.

Points clés

- **Déterminer les modalités d'accueil possibles :** individuel, groupe dédié, groupe mixte.
- **Déterminer les créneaux d'accueil** les plus adaptés, en fonction des autres activités de la structure et des conditions nécessaires à un accueil de qualité.
- **Adapter l'organisation** aux profils accueillis et aux ressources disponibles.
- **Inscrire l'accueil** dans une organisation stable et durable.

Outil pratique associé :

Questionnaire de pré-accueil interne à la structure

3

Pratiquant hors établissement



Enjeu : Permettre un accueil adapté aux besoins de la personne, tout en tenant compte des capacités réelles de la structure.

Points clés

- **Prévoir un premier échange** avec le pratiquant, sa famille ou son représentant.
- **Recueillir les informations** utiles à l'accueil et à la sécurité.
- **Identifier les attentes** de pratique.
- **Vérifier la capacité** de la structure à proposer un accueil adapté.
- Prévoir, si besoin, **une visite préalable** ou une séance découverte.

Outil pratique associé :

Recueil d'information pour un accueil individuel

Pratiquant en établissement

4



Enjeu : Organiser un accueil coordonné entre la structure équestre et l'établissement partenaire.

Points clés

- **Échanger en amont** avec l'établissement ou le service concerné, impliquer les éducateurs dans le projet sportif et pédagogique.
- **Préciser le profil** des pratiquants et les **objectifs** de l'accueil.
- **Définir les besoins** d'accompagnement humain.
- **Anticiper** les questions de transport et de logistique.
- Formaliser, par convention, les **modalités du partenariat**.

Outils pratiques associés :

- Préparation d'un accueil collectif ou partenarial
- Convention club / ESMS



Outils pratiques



Questionnaire de pré-accueil interne à la structure



Recueil d'information pour un accueil individuel



Préparation d'un accueil collectif ou partenarial



Convention club / ESMS



PRÉPARER SON ACTION

Cavalerie / matériel

Choisir la cavalerie

Repérer et préparer, parmi les équidés déjà présents dans l'établissement, ceux dont le tempérament, le comportement et l'usage sont les plus adaptés.

- Tempérament calme, stable et prévisible.
- Comportement et locomotion réguliers.
- Capacité à évoluer dans un cadre plus lent, plus accompagné ou moins habituel.
- Gabarit adapté aux pratiquants accueillis.
- Plusieurs équidés mobilisables, sans reposer sur un seul animal.



Gérer la cavalerie mobilisée

- Désensibiliser en amont la cavalerie au matériel pédagogique et aux environnements bruyants.
- Double objectif : préparer les chevaux à l'accueil et sensibiliser les cavaliers confirmés à cette préparation.
- Alternier les activités pour éviter la lassitude et préserver l'équilibre de travail.
- Tenir compte des effets possibles de certaines contraintes motrices sur la symétrie et l'équilibre du cheval, puis adapter son travail si besoin.



Choisir le matériel adapté

Le matériel pédagogique est un appui à la compréhension, à la participation et à l'autonomie. Il peut être utile à l'ensemble des cavaliers, et non uniquement aux publics en situation de handicap.

- Partir d'abord du matériel déjà présent dans la structure.
- Privilégier des outils simples, visuels et faciles à mobiliser.
- Construire l'équipement progressivement selon les besoins identifiés.
- Favoriser des supports utiles à tous les publics.
- Considérer le matériel comme un appui, et non comme une réponse à lui seul.



Bonnes pratiques

- Développer des repères visuels simples et contrastés dans les espaces de préparation et de pratique.
- Organiser le matériel de façon plus lisible, par exemple avec des pictogrammes.
- Prévoir des aides simples pour faciliter l'accès au cheval et l'installation : montoir mobile, marche de transfert ou appui sur un dénivelé naturel.



Points de vigilance



Bien-être du cheval



Sécurité des personnes



Adaptation au pratiquant



Environnement sonore



Conditions extérieures

Voir aussi : Consultez les fiches matériel pour aller plus loin.



COMPRENDRE LES SITUATIONS DE HANDICAP



Repères pour mieux accueillir et adapter

Cette page vous permet d'identifier les grandes typologies de handicap et d'accéder aux fiches ressources associées.
Chaque personne est unique : ses besoins peuvent varier et évoluer dans le temps.

Accédez aux fiches par typologie de handicap

Handicap sensoriel visuel

- Perception visuelle
- Repères et accessibilité
- Adaptation des consignes



En savoir plus

Handicap sensoriel auditif

- Perception auditive
- Communication
- Adaptation des consignes



En savoir plus

Handicap moteur

- Mobilité
- Posture et équilibre
- Aides techniques et installation



En savoir plus

Handicap mental

- Compréhension
- Rythme d'apprentissage
- Autonomie



En savoir plus

Handicap cognitif

- Attention et concentration
- Fonctions exécutives
- Organisation



En savoir plus

Handicap psychique

- Émotions
- Relations
- Stabilité et repères



En savoir plus

Troubles du spectre de l'autisme (TSA)

- Communication et interactions sociales
- Comportements et intérêts spécifiques
- Particularités sensorielles



En savoir plus



Situations de handicap associées

Certaines personnes peuvent présenter plusieurs situations de handicap. Les besoins peuvent alors se cumuler ou interagir. Pour comprendre et adapter la pratique, consultez les fiches des différentes typologies ci-dessus.



À retenir

Chaque situation est unique : adapter en fonction des besoins du pratiquant.



CHOISIR LA DISCIPLINE PROPOSÉE

Disciplines à pied / autour du cheval



Equifeel

Discipline accessible, favorisant la relation au cheval, l'attention, la confiance, la communication et le travail à pied.



Conditions préalables

- Pouvoir évoluer à proximité du cheval.
- Suivre une consigne simple ou être accompagné.
- S'engager dans une activité demandant calme, attention et disponibilité.



Points de vigilance

- Gestion de la distance au cheval
- Lisibilité des consignes
- Fatigabilité
- Baisse d'attention



Adaptations

- Objectifs centrés sur la relation et le déplacement
- Ateliers très simples
- Aide humaine rapprochée
- Repères visuels, tactiles ou verbaux renforcés
- Difficulté modulable : licol, élastique, liberté.



Travail à pied / parcours de maniabilité à pied

Entrée très accessible dans l'activité, permettant de travailler la relation, la confiance, le repérage, la conduite et la participation.



Conditions préalables

- Pouvoir évoluer à pied auprès du cheval.
- Accepter une proximité encadrée avec l'animal.
- Proposer un cadre lisible et cohérent.



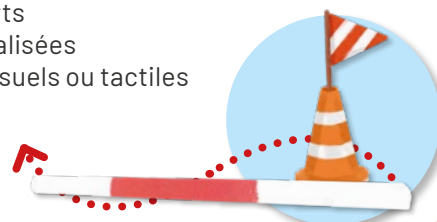
Points de vigilance

- Rythme du pratiquant
- Fatigabilité
- Gestion sensorielle
- Sécurité autour du cheval



Adaptations

- Participation partielle selon les capacités
- Temps courts
- Étapes ritualisées
- Supports visuels ou tactiles



Temps autour du cheval : préparation, pansage, soins, découverte

Développe la relation au cheval, la confiance, les repères, la localisation, l'autonomie et la participation à la vie du club.



Conditions préalables

- Accepter la proximité avec le cheval.
- Pouvoir participer, même partiellement, à une activité guidée.
- Bénéficier d'un cadre rassurant.



Points de vigilance

- Rythme du pratiquant
- Fatigabilité
- Gestion sensorielle
- Sécurité autour du cheval



Adaptations

- Temps courts
- Étapes ritualisées
- Supports visuels ou tactiles
- Participation partielle selon les capacités



Niveau de mise en œuvre

Mise en œuvre simple

Discipline pouvant être proposée facilement dans le fonctionnement habituel de la structure.

Mise en œuvre intermédiaire

Discipline nécessitant une organisation adaptée et quelques points de vigilance particuliers.

Mise en œuvre exigeante

Discipline demandant des moyens ou une technicité, une organisation renforcée et/ou un niveau de sécurisation plus important.



CHOISIR LA DISCIPLINE PROPOSÉE

Disciplines à cheval



DRESSAGE



Conditions préalables

- Accepter un cadre calme et répétitif.
- Suivre des consignes progressives.
- Stabilité minimale en selle ou accompagnement adapté.



Points de vigilance

- Fatigabilité
- Difficulté de concentration
- Besoin de variété
- Cavalerie régulière



Adaptations

- Séances courtes
- Objectifs simplifiés
- Repères visuels, verbaux ou tactiles
- Travail à faible allure



EQUIFUN



Conditions préalables

- Enchaîner plusieurs actions simples.
- Comprendre un parcours simple ou être guidé.
- Accepter un environnement un peu stimulant.



Points de vigilance

- Complexité excessive du parcours
- Surcharge d'informations
- Excitation ou précipitation
- Mémorisation des consignes



Adaptations

- Réduction du nombre d'ateliers
- Parcours plus visuels et plus lents
- Aide humaine ponctuelle
- Binômes mixtes ou non
- Critères de réussite centrés sur la réalisation



PONY-GAMES



Conditions préalables

- Accepter les situations ludiques et collectives.
- Suivre des règles simples.
- Tolérer une certaine intensité de séance.



Points de vigilance

- Excitation
- Bruit
- Difficultés d'attention ou de concentration
- Risque de surcharge sensorielle ou émotionnelle



Adaptations

- Ralentir le rythme
- Simplifier les règles
- Privilégier la coopération à la compétition
- Isoler certains ateliers
- Matériel très lisible
- Favoriser la mixité



PROMENADE/RANDONNÉE



Conditions préalables

- Supporter un temps à cheval plus long.
- Accepter un cadre moins maîtrisé qu'en carrière.
- Sécurité minimale en selle ou accompagnement renforcé.



Points de vigilance

- Fatigue
- Imprévus environnementaux
- Météo
- Accessibilité des chemins
- Gestion du groupe



Adaptations

- Parcours courts
- Groupes réduits
- Itinéraires simples et connus
- Rythme modéré
- Encadrement renforcé



Niveau de mise en œuvre

Mise en œuvre simple

Discipline pouvant être proposée assez facilement dans le fonctionnement habituel de la structure.

Mise en œuvre intermédiaire

Discipline nécessitant une organisation adaptée et quelques points de vigilance particuliers.

Mise en œuvre exigeante

Discipline demandant des moyens ou une technicité, une organisation renforcée et/ou un niveau de sécurisation plus important.



CHOISIR LA DISCIPLINE PROPOSÉE

Disciplines à cheval / autour du cheval



VOLTIGE



Conditions préalables

- Accepter la proximité avec le cheval et les autres pratiquants.
- Disposer d'un niveau minimal de sécurité corporelle ou d'un accompagnement très étroit.
- Pouvoir évoluer dans un cadre très structuré.



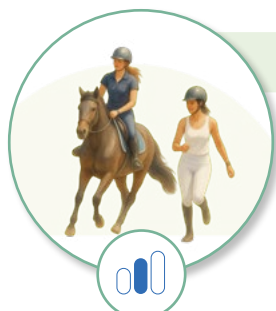
Points de vigilance

- Sécurité
- Transferts
- Maintien postural
- Fatigue
- Nécessité d'une cavalerie éduquée



Adaptations

- Travail à l'arrêt puis au pas
- Figures très simplifiées
- Temps de passage courts
- Objectifs centrés sur la participation et



RIDE AND RUN



Conditions préalables

- Accepter une activité partagée avec un binôme.
- Pouvoir alterner effort, attention et coordination.
- Comprendre le fonctionnement général de la discipline.



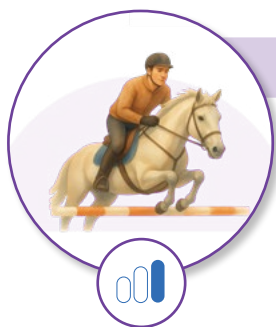
Points de vigilance

- Effort physique
- Coordination entre partenaires
- Désorganisation possible
- Surcharge si le format est trop ambitieux



Adaptations

- Distances réduites
- Binômes mixtes
- Rythme modéré
- Objectif centré sur la coopération



SAUT D'OBSTACLES



Conditions préalables

- Disposer d'une autonomie minimale dans la conduite du cheval.
- Accepter une discipline plus engageante physiquement et émotionnellement.
- Pouvoir gérer l'allure, la trajectoire et l'équilibre.



Points de vigilance

- Discipline engageante sur le plan physique, postural et émotionnel.
- Nécessité, pour la sécurité, que le pratiquant soit en capacité d'accompagner le mouvement du cheval au moment du saut.
- Attention particulière à l'équilibre, au tonus, à la tenue de corps et à la stabilité du pratiquant à l'abord, pendant le franchissement et à la réception.
- Risque de mise en difficulté si la progression est trop rapide.
- Nécessité d'un encadrement très sécurisé.



Adaptations

- Barres au sol ou cavalettis
- Enchaînements très simples et matérialisés
- Hauteurs réduites
- Progression très graduée



ATTELAGE



Conditions préalables

- Pouvoir rester installé dans un véhicule.
- Accepter une autre forme d'échange avec le cheval.
- Comprendre le fonctionnement général de l'activité, voire être accompagné dans cette compréhension.
- Disposer d'une organisation sécurisée.
- L'enseignant doit avoir le Galop 4 attelage pour un meneur et le Galop 5 calèche en public pour un ATE.



Points de vigilance

- Conditions d'accès et d'installation.
- Posture maintenue pendant la séance.
- Stabilité de l'installation pendant la séance.
- Confort et maintien de la posture.
- Sécurité lors des transferts, de la montée et de la descente.



Adaptations

- Faciliter l'accès à la voiture.
- Prévoir une installation sécurisée et confortable.
- Ajuster la durée de la séance.
- Renforcer l'accompagnement humain.



Niveau de mise en œuvre

Mise en œuvre simple

Discipline pouvant être proposée assez facilement dans le fonctionnement habituel de la structure.

Mise en œuvre intermédiaire

Discipline nécessitant une organisation adaptée et quelques points de vigilance particuliers.

Mise en œuvre exigeante

Discipline demandant des moyens ou une technicité, une organisation renforcée et/ou un niveau de sécurisation plus important.



CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ADAPTÉE

Intégrer les personnes en situation de handicap (PSH)
dans le projet éducatif et pédagogique du club

1

Inscrire l'accueil des personnes en situation de handicap dans le projet du club

Un axe du projet éducatif et pédagogique du club.



Place des PSH
individuels, groupes,
inclusion



Objectifs
bien-être, autonomie,
relation au cheval



Conditions d'accueil
encadrement, cavalerie,
matériel, sécurité



Continuité
transmission, suivi,
ajustements

2

Construire une progression pédagogique

Une progression donne un cadre lisible, rassurant et adaptable.



**Exemple de fiche
pédagogique orientée
bien-être**



**Trame de 4 séances
d'initiation en voltige**



objectif



situation



adaptation



vigilance



observable

3

Ajuster la séance aux besoins du pratiquant

L'adaptation repose sur l'observation continue du pratiquant.



Observer.



Adapter.



Accompagner.



Évaluer.



Réajuster.

Adapter les consignes

Moduler la durée et
l'intensité

Sécuriser le cadre

Valoriser les réussites

4

Pédagogie et outils de suivi

Des outils simples permettent de partager les informations utiles et de soutenir la continuité pédagogique.

**Carnet de liaison
famille / établissement**
transmettre les
informations utiles.

**Compte rendu rapide
entre intervenants :**
assurer la continuité
et impliquer les
éducateurs.

**Cahier de texte /
cahier de séance du
groupe :** garder une
mémoire des objectifs
et adaptations.

**Fiche individuelle
de suivi :** suivre les
besoins, acquis et
points de vigilance.



SE RÉFÉRENCER, SE FORMER, SE LABELLISER

Des dispositifs fédéraux pour accompagner l'accueil de tous
et le développement de vos structures



Se référencer

Référencement FFE SIF



Indiquer clairement l'accueil du public en situation de handicap sur le SIF, c'est possible et permet la lisibilité de l'offre.

Cela est possible :

- Lors de la reprise de l'adhésion en septembre, en choisissant un handi-sport dans la liste des disciplines proposées.
- À tout moment dans l'année en modifiant "ma fiche club" sur le SIF : rubrique fiche club, modifier ma fiche, accéder au quatrième écran et cocher "handicapé" dans les disciplines, puis valider.

Consulter la page



Se former

Formation BFEH



Cette formation fédérale est destinée aux enseignants déjà diplômés du titre professionnel d'enseignement des activités équestres.

Le BFEH permet de former les enseignants à un accueil adapté, sécurisé et professionnel des cavaliers en situation de handicap, et constitue le prérequis du label Equi Handi Club dans la mention concernée.



Se labelliser

Label Equi Handi Club



Le label Equi Handi Club permet de structurer, sécuriser et valoriser l'accueil des personnes en situation de handicap dans les établissements équestres.

Le label Equi Handi Club se décline en deux mentions : "mental" et "moteur / sensoriel"

Son obtention repose notamment sur la présence, au sein de l'établissement, d'un enseignant diplômé Equi Handi dans la ou les mentions concernées.





S'ORIENTER, SE FAIRE CONNAÎTRE, MOBILISER LES AIDES

Des ressources externes pour accompagner l'accueil des tous et le développement de votre structure

Ressources



CPSF : instance de référence du mouvement paralympique. Programmes utiles développés par le CPSF : Trouve ton parasport, Club Inclusif, ESMS & Clubs.



CESH : expertise, outils et accompagnement.

Handiguide



Plateforme nationale de référence pour trouver une activité sportive adaptée.

- Permet aux clubs de rendre leur offre visible.
- Inscription simple, rapide et gratuite.
- Peut soutenir l'accès à certains financements ANS.

Financements



- **État / ANS** selon dispositifs ouverts.

- **Régions, départements, collectivités.**
- **Fondations, mécénat, financements privés.**
- **CRE / CDE** : mutualisation, formation, partenariats ESMS.
- **Outil pratique** : *Trouve ton financement* mis en place par le CPSF.

Aides pratiquants / ESMS



- **Pass'Sport** : aide à l'inscription.

- **PCH** (Prestation de Compensation du Handicap): matériel, aide humaine, transport, charges spécifiques.
- **Projet de vie** à formaliser avec la MDPH.
- **FDC** (fonds départemental de compensation) possible en complément selon les départements.



Infos utiles :

MDPH (maison départementale des personnes handicapées) / MDA (maison départementale de l'autonomie)

Accueillent, informent et accompagnent les personnes en situation de handicap.

- [Annuaire des MDPH / MDA](#)
- [Carte des contacts régionaux](#)

Référent sport en ESMS

- Depuis 2022, chaque ESMS doit avoir un référent sport.
- Les DRAJES peuvent vous aider à transmettre leurs coordonnées.

Recherche ESMS

- [Sanitaire-social.com](#)
- [Fitness](#)





S'ORIENTER, SE FAIRE CONNAÎTRE, MOBILISER LES AIDES

Des ressources externes pour accompagner l'accueil
de tous et le développement de votre structure



VOS CONTACTS NATIONAUX

WITASSE Chloé

Email : chloe.witasse@ffe.com

Rôle : Chargée de projets Para-équitation / Para-équitation adaptée

YVON GALLOUX Carole

Email : carole.yvon-galloux@ffe.com

Rôle : Chargée de mission Cheval et Diversité

BERGER Jessica

Email : jessica.berger@ffe.com

Rôle : Conseillère technique nationale Para-équitation / Para-équitation adaptée

DELAVAL Fanny

Email : fanny.delaval@ffe.com

Rôle : Conseillère technique nationale - Détection et haut niveau Para-Dressage

Carte des contacts régionaux





ORGANISER ET PARTICIPER

Organiser des événements

- **Choisir des événements adaptés** aux moyens de la structure et aux besoins des publics accueillis.
- **S'appuyer sur des formats qui fonctionnent déjà** : fête du club, équifun interne, animations ludiques, portes ouvertes, spectacles, et y associer le public en situation de handicap.
- **Développer des rencontres de proximité** entre établissements équestres et partenaires médico-sociaux.
- **Privilégier des formats conviviaux et participatifs** : ateliers partagés, pony games, ride and run, journées thématiques.



©FFE/EB

Participer à des événements régionaux

Défis Cheval et Diversité

Rassembler des cavaliers en situation de handicap et des cavaliers dits « ordinaires » autour d'un même objectif : partager, progresser et vivre une aventure équestre collective.



©C. Fruchard

Colloques et séminaires

Des colloques et séminaires sont organisés autour du cheval et de la santé / médiation / parasport. Ils sont publiés sur les réseaux sociaux. Une occasion d'échange et de partage pour progresser ensemble.



©FFE/EB



ORGANISER ET PARTICIPER

1. Accéder à la compétition

Classification

Elle permet de garantir :

- L'équité entre les concurrents.
- La sécurité des pratiquants et le bien-être du cheval.
- L'adaptation technique du niveau des épreuves.

Elle se présente sous la forme d'une grille à renseigner par l'enseignant, avec le cavalier et/ou son entourage, et permet au cavalier d'accéder à certaines épreuves ou disciplines en format adapté.

Lien vers la grille de classification
Para-Équitation



Lien vers la grille de classification
Para-Équitation Adaptée



2. Choisir sa discipline

Disciplines ouvertes à la compétition en 2026 en para-équitation et para-équitation adaptée.

Disciplines para

Para-dressage
Para-attelage
Para-equifun
Para-equifeel
Para-voltige
Para-Pony games
Para-CSO

Disciplines para-adaptées

Para-dressage adapté
Para-attelage adapté
Para-equifun adapté
Para-equifeel adapté
Para-voltige adaptée
Para-Pony games adapté
Para-CSO adapté
Para-Ride and Run adapté

3. Des formats accessibles et inclusifs

Aménagements adaptés



Matériel compensatoire



Équipes mixtes



Adaptation des épreuves



Liens utiles:

[Lien vers les règlements para-équitation.](#)



[Lien vers les règlements para-équitation adaptés](#)



Le saviez-vous ?

Des stages de détection existent en para-dressage et en para-attelage.

Contact FFE : 02 54 94 46 71



VOLET 2

Convention ESMS / Club



CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

_____, dont le siège social est situé
_____, représenté par
_____, dont le numéro SIRET est

**Ci-après dénommé « l'Établissement Equestre »,
D'une part,**

ET

_____, dont le siège social est situé
_____, représenté par
_____, dont le numéro SIRET est

**Ci-après dénommée « l'Établissement Sanitaire et Médico-Social et Social » ou « l'ESMS »,
D'autre part,**

Ensemble dénommées « les Parties ».

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIIT

La médiation par le cheval est une démarche d'accompagnement s'appuyant sur la mise en relation des équidés et des personnes en demande. Elle utilise les caractéristiques inhérentes du cheval. Ce partenaire, singulier et interagissant, est positionné dans un projet individualisé sportif, thérapeutique ou social.

L'ESMS souhaite pour ses patients atteints de différentes pathologies mettre en place de séances d'activités équestres adaptées dispensées au sein de l'établissement Équestre par un enseignant d'équitation diplômé.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT

ARTICLE 1 : OBJET

Les Parties s'entendent afin de définir les modalités du contrat de prestation de services en vertu duquel l'Établissement Equestre organisera _____ fois par mois / par semaine (*rayez la mention inutile*) des séances d'activités équestres adaptées pour _____ patients (nombre maximal) de l'ESMS.

ARTICLE 2 : DUREE

La présente convention est prévue pour une durée de _____ an(s) à compter de sa signature.

☐ La présente convention sera renouvelable tacitement dans la limite de 2 renouvellements, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie. Dans l'hypothèse où l'une des deux Parties ne souhaiterait pas renouveler la convention pour l'année suivante, elle devra le signaler au moins un mois avant la date de renouvellement du contrat par courrier recommandé avec accusé de réception.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT ÉQUESTRE

L'Établissement Équestre s'engage à mettre à disposition des patients un personnel encadrant diplômé et en nombre suffisant pour chaque séance d'activités équestres adaptées.

Il s'engage également à proposer et à mettre en place des séances d'activités équestres adaptées aux pathologies des patients de l'ESMS.

Il s'engage à fournir les équipements de protection individuelle adaptés aux patients de l'ESMS, afin d'assurer le déroulement de l'activité en toute sécurité.

Il s'engage à fournir une cavalerie et des infrastructures adaptées aux pathologies des patients de l'ESMS, afin que ces derniers puissent évoluer dans un environnement calme et sécurisé.

Il s'engage à préparer en amont les programmes d'activités d'équitation en raison des objectifs pédagogiques fixés par l'ESMS et communiqués en avance par ce dernier, afin de s'assurer que les activités proposées sont adaptées aux patients de l'ESMS.

Il s'engage à transmettre à l'ESMS le programme d'activités dans un délai de 2 semaines avant le début de l'activité.

Une fois reçu la liste de participants à l'activité, l'établissement équestre peut refuser un patient ou un groupe de patient s'il estime que la pratique de l'équitation adaptée / les séances de médiation par le cheval ne sont pas compatibles avec la proximité des chevaux.

Il assure que les installations de centre équestre sont conformes à la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE L'ESMS

L'ESMS s'engage en amont à prendre en compte les pathologies des patients qu'il juge aptes à participer aux séances d'activités équestres adaptées ainsi qu'à transmettre à l'établissement équestre tous les éléments nécessaires à leur prise en charge de la manière la plus sécurisée possible.

Il s'engage à transmettre à l'établissement équestre dans un délai de 2 semaines avant le début de l'activité les informations concernant les besoins pédagogiques particuliers de patients participant à l'activité et les objectifs d'apprentissages associés à l'activité.

Il s'engage à informer l'établissement Équestre de tous les risques liés aux différentes pathologies des patients concernés par ces séances et que le personnel accueillant soit formé pour recevoir des publics adaptés.

Il s'engage également à ce que le ou les patients soient sous la surveillance constante d'un personnel habilité de l'ESMS.

Il s'engage à respecter les consignes de sécurité indiquées par l'Établissement Équestre

ARTICLE 5 : MODALITES FINANCIERES

Chaque séance d'activités équestres adaptées sera facturée par l'Établissement Équestre à l'ESMS au tarif de _____ euros HT. Un maximum de xx participants pourra être accepté par séance.

Si certaines séances requièrent la présence d'un enseignant supplémentaire, la séance sera facturée _____ euros HT.

Les factures seront établies à l'adresse suivante : _____

ARTICLE 6 : ASSURANCE ET GARANTIES

Les Parties déclarent être titulaires d'une police d'assurance spécifique couvrant les conséquences financières pouvant résulter des dommages causés qui leurs seraient imputables dans le cadre de leurs activités.

L'Établissement équestre déclare que les installations dans lesquelles se déroulent les séances d'activités équestres adaptées sont conformes avec la pratique de la médiation par le cheval auprès de publics spécifiques.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE

L'Établissement équestre et L'ESMS demeurent responsables, chacun en ce qui le concerne, des actes accomplis par leurs personnels propres, dans le cadre des activités qui font l'objet du présent contrat. L'intervention de l'établissement équestre reste sous la responsabilité thérapeutique du personnel de l'ESMS.

ARTICLE 8 : FORMALITÉS (si prestation supérieure à 5000€ HT)

L'établissement équestre s'engage à établir les formalités sociales et fiscales liées aux prestations définies dans le présent contrat, conformément à la réglementation et à en justifier chaque année auprès de l'ESMS et ce, conformément à l'article D.8222-5 du Code du travail.

L'Établissement équestre s'engage notamment à fournir à la FFE une attestation d'établissement des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale émanant d'un organisme de protection sociale, datant de moins de six mois.

ARTICLE 9 : RESILIATION

Le présent contrat pourra être résilié en cas d'inexécution par l'une ou l'autre des Parties de leurs obligations contractuelles ou en cas de force majeure, après envoi d'un courrier recommandé de mise en demeure resté sans réponse dans un délai d'un mois.

ARTICLE 10 : DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat est soumis à l'application du droit français.

En cas de désaccord né de la mise en œuvre des dispositions du présent contrat, les Parties s'engagent à essayer de régler le différend à l'amiable. Toutefois, si aucune issue amiable n'était trouvée, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du siège social du défendeur.

Fait à _____, le _____ en deux exemplaires originaux

Pour l'Établissement Équestre

Pour l'ESMS



VOLET 3

24 Fiches matériel adapté

- p.24 - Rênes adaptées
- p.25 - Stabilité / sécurité du cavalier
- p.26 - Matériel de mise à cheval
- p.27 - Matériel d'attelage adapté
- p.28 - Outils pédagogiques

29 Fiches typologies de handicap

- p.29 - Handicap visuel
- p.30 - Handicap auditif
- p.31 - Handicap moteur
- p.32 - Handicap mental
- p.33 - Handicap cognitif
- p.35 - Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
- p.36 - Handicap psychique

39 Se référencer

Se référencer sur FFE SIF

40 Fiches pédagogiques

- p.40 - Fiche pédagogique orientée bien-être
- p. 43 - Trame de 4 séances d'initiation en voltige

48 Formaliser l'accueil

- Questionnaire de pré-accueil interne de la structure
- Recueil d'information pour un accueil individuel
- Préparation d'un accueil collectif ou partenarial

FICHE 1 : RÊNES ADAPTÉES



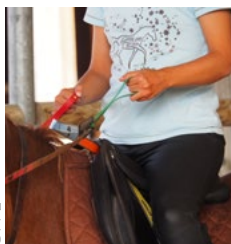
Objectif

Faciliter la préhension, le maintien des rênes, le repérage visuel et parfois la conduite à une main, selon les besoins du cavalier.



Profils concernés

Préhension limitée
Peu de force dans les mains
Repères visuels
Conduite à une main.



Rênes à boucles

Objectif : Faciliter la prise en main et le maintien des rênes.

Vigilance : Ajuster précisément à la main et à la préhension du cavalier.



Rênes à échelles

Objectif : Faciliter la prise en main et donner des repères fixes.

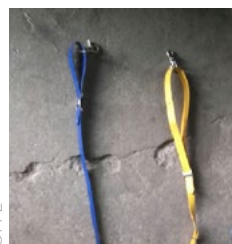
Vigilance : Ajuster pour ne pas gêner l'usage des rênes ni le contact.



Inserts élastiques

Objectif : Amortir les variations de tension.

Vigilance : Réglage précis, à adapter au cavalier et au cheval.



Rênes contrastées G/D

Objectif : Distinguer facilement la gauche et la droite.

Vigilance : Adapter le contraste aux besoins visuels du cavalier.

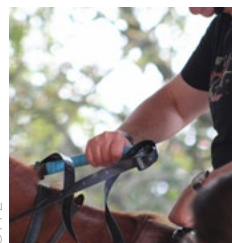


Rênes colorées

Objectif : Faciliter les repères visuels et la symétrie.

Vigilance : Éviter la surcharge visuelle.

Variante : Scotch de couleur sur des rênes unies et rênes matelassées pour améliorer le confort et la préhension.



Rênes à palonnier

Objectif : Faciliter la conduite à une main.

Vigilance : Vérifier l'effet sur la direction et l'arrêt ; éduquer le cheval.



Rênes à textures différentes

Objectif : Faciliter l'ajustement des rênes par le repérage tactile pour les cavaliers ayant une déficience visuelle.

Vigilance : Choisir des textures bien différenciées sans perturber la qualité de contact cavalier-cheval.



Rênes à boules

Objectif : Améliorer la préhension et la souplesse du contact.

Vigilance : Fabrication par un bourrelier, vérifier la solidité de la fixation.



À RETENIR

Choisir des rênes adaptées aux besoins réels du cavalier, vérifier le réglage, préserver la qualité du contact et réévaluer régulièrement en situation.

FICHE 2 : STABILITÉ ET SÉCURITÉ



Objectif

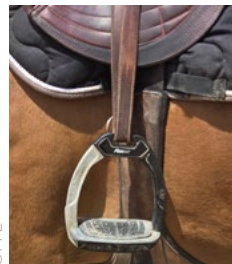
Améliorer la stabilité, le confort et la sécurité du cavalier, tout en préservant la liberté de mouvement, la qualité de l'assise et le bien-être du cheval.



Poignée de selle

Objectif : Sécuriser le cavalier. Offrir un appui ponctuel.

Vigilance : Vérifier le système de fixation. Vérifier le confort de préhension.



Étriers de sécurité

Objectif : Limiter le risque de pied coincé.

Vigilance : Choisir un modèle adapté à la chaussure et au gabarit du cavalier.



Étriers à coque

Objectif : Éviter le glissement et l'enfoncement du pied.

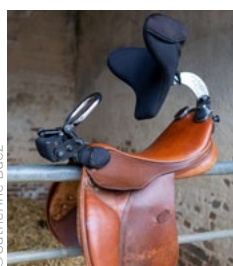
Vigilance : Vérifier la compatibilité étrier/ chaussure.



Étriers réglables à clipser

Objectif : Faciliter un réglage rapide de l'étrivière. Favoriser l'autonomie de la personne.

Vigilance : Vérifier la qualité de la fixation.



Selles adaptées

Objectif : Donner un cadre postural plus stable.

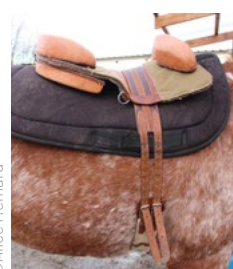
Vigilance : Vérifier le confort du cavalier et du cheval, la solidité des fixations et la possibilité de descendre rapidement, notamment en cas de système d'attache réversible.



Selle bi-place

Objectif : Sécuriser la pratique en cas de manque de tonus, trouble de l'équilibre ou besoin d'accompagnement rapproché.

Vigilance : Vérifier le poids total porté, la répartition du poids et l'adaptation du cheval.



Surselle velcro

Objectif : Favoriser l'adaptation de la selle aux besoins du cavalier grâce aux taquets positionnés par velcro.

Vigilance : Vérifier la solidité du velcro à l'usage.



Surfaix / Tapis de monte à cru avec poignée

Objectif : Favoriser la proximité, les sensations et l'assise.

Vigilance : Stabilité moindre qu'avec une selle.



À RETENIR

Stabiliser ne veut pas dire attacher : le matériel doit sécuriser, rester confortable, préserver la mobilité du cavalier et permettre une relation respectueuse avec le cheval.

FICHE 3 : MISE À CHEVAL ET TRANSFERT DU CAVALIER



Objectif

Faciliter et sécuriser la mise à cheval du cavalier, en limitant les manipulations, en favorisant l'autonomie lorsque cela est possible, et en préservant le confort ainsi que le dos du cheval.



Montoir 3 marches

Objectif : Faciliter la mise à cheval pour les cavaliers pouvant monter avec un appui progressif.

Vigilance : Vérifier la stabilité du monitoir, l'état des marches et l'usure de la surface antidérapante. Positionner le cheval correctement et limiter les mouvements pendant la mise à cheval.



Montoir avec garde-corps

Objectif : Faciliter la mise à cheval en apportant un appui supplémentaire et en sécurisant le cavalier lors de la montée.

Vigilance : Vérifier l'état des marches, la solidité du garde-corps, la stabilité générale et le bon verrouillage des roues si le monitoir en possède.



Rampe / quai de mise à cheval

Objectif : Permettre une mise à cheval assistée à hauteur du cheval, avec un accès plus progressif pour le cavalier.

Vigilance : Prévoir une procédure claire. Sécuriser les appuis, la plateforme, le cheval et les aidants. Habituer le cheval au dispositif et à la présence de plusieurs personnes.



Dénivelé naturel aménagé

Objectif : Réduire la hauteur nécessaire à la mise à cheval en utilisant un talus, une butte ou une différence de niveau adaptée.

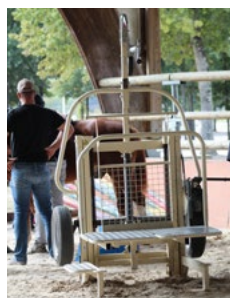
Vigilance : Sécuriser le sol, les appuis et la zone d'attente du cheval. Vérifier que le dénivelé ne crée pas de déséquilibre pour le cavalier, les aidants ou le cheval.



Cava-lève

Objectif : Faciliter le transfert du cavalier vers le cheval grâce à un système de levage adapté.

Vigilance : Prévoir une formation à l'utilisation du matériel. Vérifier les sangles, les points d'ancrage, la stabilité du dispositif et la bonne coordination entre les aidants.



Équi-lève

Objectif : Hisser progressivement le cavalier à la hauteur du cheval grâce à une plateforme mobile, afin de faciliter la mise à cheval.

Vigilance : Nécessite une formation des utilisateurs et un entraînement spécifique. Vérifier la stabilité, le réglage en hauteur, la zone de liaison entre la plateforme et l'animal.



Handi-Move

Objectif : Permettre le transfert d'une personne à mobilité réduite à cheval, en limitant l'effort physique des aidants.

Vigilance : Vérifier les points d'ancrage, le harnais, le système de levage et la compatibilité avec le lieu d'utilisation. Prévoir une procédure claire d'utilisation et habituer le cheval au transfert.



À RETENIR

La mise à cheval doit sécuriser le cavalier, préserver le cheval et limiter les efforts des aidants. Chaque dispositif nécessite une vérification régulière, une procédure claire et une habitude progressive du cheval. Le choix du matériel dépend du niveau d'autonomie du cavalier, du type de handicap, du lieu de pratique et des moyens humains disponibles.

FICHE 4 : STABILITÉ, PRÉHENSION ET SÉCURITÉ DU MENEUR



Objectif

Améliorer l'accès à la pratique, la stabilité, le confort et la sécurité du meneur ou du passager.

Guide avec repères et poignées

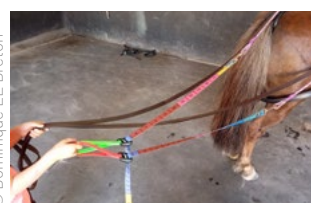


© P.Ecot / IFCE

Objectif : Faciliter la prise en main, le maintien et le repérage des guides pour les personnes ayant une préhension limitée, une fatigabilité ou peu de force dans les mains.

Vigilance : Conserver une action fine et progressive sur la bouche du cheval. Vérifier que les repères ne rigidifient pas l'utilisation des guides.

Double-guides

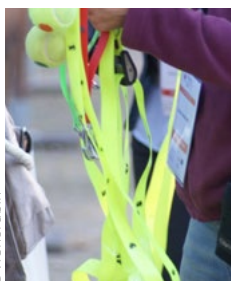


© Dominique LE Breton

Objectif : Permettre un accompagnement rapproché par un enseignant ou un accompagnant, notamment lors de l'apprentissage, d'une reprise d'autonomie ou d'une situation nécessitant une sécurisation.

Vigilance : Définir clairement qui agit sur les guides. Éviter les actions contradictoires ou permanentes. Utiliser comme aide transitoire si possible.

Système de préhension adapté

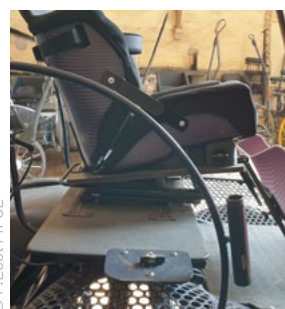


© V. Cherubin

Objectif : Faciliter la tenue des guides par une adaptation individualisée : poignées, attaches ou systèmes d'aide à la fermeture de la main.

Vigilance : Garder une souplesse d'adaptation. Vérifier que le système ne bloque pas la main et permet de lâcher rapidement si nécessaire.

Siège adapté



© P.Ecot / IFCE

Objectif : Améliorer le confort, la stabilité et la sécurité du meneur ou du passager grâce à une coque en résine, un dossier, une ceinture, une barre de maintien et/ou un frein à main adapté.

Vigilance : Ne pas immobiliser excessivement la personne. Vérifier la possibilité d'évacuation rapide, la solidité des fixations, la répartition du poids, l'accessibilité du frein et l'adaptation à la voiture.

Rampe pour voiture d'attelage



© P.Ecot / IFCE

Objectif : Faciliter l'accès à la voiture pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, avec ou sans fauteuil.

Vigilance : Vérifier la pente, la stabilité, l'antidérapant, le système de verrouillage et la compatibilité avec la voiture d'attelage.

Escargoline



© Haras du Pin

Objectif : Permettre une pratique d'attelage accessible, notamment pour des personnes en fauteuil ou ayant besoin d'un embarquement facilité et d'un espace sécurisé.

Vigilance : Vérifier l'ancrage du fauteuil ou du siège, la stabilité de l'ensemble, la répartition du poids, l'accès à l'évacuation et l'adaptation du cheval à ce type de véhicule.



À RETENIR

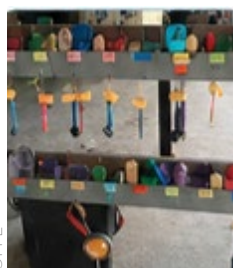
Adapter le matériel d'attelage ne veut pas dire contraindre : l'adaptation doit sécuriser, faciliter la conduite, rester confortable, permettre une évacuation rapide si nécessaire et préserver la qualité de la relation avec le cheval.

FICHE 5 : OUTILS PÉDAGOGIQUES ET REPÈRES



Objectif

Faciliter la compréhension, le repérage dans l'espace, l'autonomie guidée et la mémorisation des consignes, tout en limitant la surcharge cognitive du cavalier.



Repères tactiles sur la sellerie

Objectif : Faciliter le placement, la préhension et l'autonomie.

Vigilance : Veiller à la solidité de la fixation. Choisir un repère confortable pour le cavalier et le cheval.



Pictogrammes de consignes

Objectif : Faciliter la compréhension et la mémorisation.

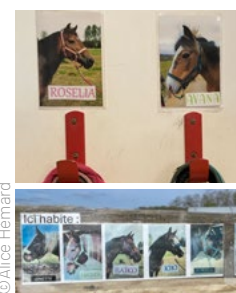
Vigilance : Utiliser peu de pictogrammes à la fois. Choisir des visuels simples et facilement compréhensibles.



Pictogrammes sur les lettres du manège

Objectif : Faciliter le repérage dans l'espace.

Vigilance : Garder les pictogrammes au même endroit. Éviter la surcharge visuelle.



Repères visuels

Objectif : Faciliter l'orientation et l'autonomie guidée.

Vigilance : Choisir des repères simples, stables et connus de toute l'équipe.



Routine de séance stable

Objectif : Sécuriser par la répétition et limiter la surcharge cognitive.

Vigilance : Annoncer les changements en amont. Éviter les consignes multiples. Donner des objectifs simples, clairs et précis.

AUTRES IDÉES

Bonnet pédagogique

Objectif : Aider au repérage spatial et à l'identification des côtés du cheval.

Vigilance : Vérifier le confort du cheval et la bonne lisibilité du repère.

Code couleur du matériel

Objectif : Aider au repérage et à l'usage autonome du matériel qui s'attache ensemble.

Vigilance : Utiliser un code constant, simple et partagé par toute l'équipe.

Repères visuels sur les filets

Objectif : Fixer des repères visuels simples qui s'attachent ensemble.

Vigilance : Utiliser un code simple, constant et partagé.



À RETENIR

Les outils pédagogiques ne remplacent pas l'accompagnement de l'enseignant : ils le soutiennent. Leur efficacité repose sur la simplicité, la stabilité et la cohérence. Un repère doit être compris, utilisé de la même manière par toute l'équipe et conservé dans le temps pour favoriser l'autonomie du cavalier.



HANDICAP SENSORIEL

DÉFICIENCE VISUELLE



La déficience visuelle correspond à une diminution ou à une absence de vision, de naissance ou acquise. Elle peut gêner le repérage dans l'espace, la perception des distances, des contrastes ou des obstacles.



DÉCRIRE



FAIRE TOUCHER



ANNONCER



SÉCURISER



AUTONOMISER



COMMUNIQUER



- **Décrire l'espace avant la séance** : manège, carrière, montoir, zone d'attente.
- **Donner des consignes courtes et précises**, une à la fois.
- **Utiliser une voix calme, stable et identifiable**.
- **Employer la méthode de l'horloge** pour situer les directions (12h devant, 3h à droite, 6h derrière, 9h à gauche).



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Faire toucher le cheval**, le harnachement et les aides.
- **Utiliser des repères tactiles** sur les rênes ou le matériel.
- **Prévoir si besoin** : oreillette, guide, crieur, selle bi-place.
- **Choisir un cheval calme**, stable et habitué aux commandes vocales.



POINTS DE VIGILANCE



- **Le bruit** ambiant peut aider au repérage, mais aussi masquer la consigne.
- Certaines personnes ont **besoin d'un guidage physique ou verbal** plus important.
- **Attention à l'équilibre**, aux obstacles et aux changements d'environnement.
- **Prévenir** avant tout contact physique ou modification du parcours.



À ÉVITER

- Donner uniquement des consignes gestuelles.
- Parler trop vite ou donner plusieurs informations en même temps.
- Déplacer du matériel sans prévenir.
- Toucher ou guider sans annoncer son action.
- Surprotéger le cavalier au point de freiner son autonomie.



À RETENIR

Décrire l'environnement, faire toucher pour construire les repères, annoncer chaque action, sécuriser l'espace, puis laisser progressivement le cavalier gagner en autonomie.



HANDICAP SENSORIEL

DÉFICIENCE AUDITIVE



La déficience auditive désigne une diminution partielle ou totale de l'audition, présente dès la naissance ou apparue au cours de la vie. Elle peut concerner une ou deux oreilles et s'accompagner, selon les personnes, de difficultés de communication orale.



SE PLACER FACE



MONTRER



ÉCRIRE/POINTER



SÉCURISER



VÉRIFIER



COMMUNIQUER



Adopter une communication adaptée :

- **Privilégier les consignes visuelles** : démonstration, gestes, supports écrits.
- **L'enseignant se place face au cavalier** et à la lumière pour faciliter la lecture labiale.
- **Établir des signes simples** pour : arrêt, pas, trot, changement de main.



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Mettre en place une communication non centrée sur le verbal** : lecture labiale, LSF (Langue des Signes Française), passage à l'écrit.
- **Utiliser si besoin** : petit tableau blanc, feuille, téléphone, pointeur laser.
- **Remplacer ou compléter les signaux sonores** de départ par un signal visuel clair : bras levé, panneau, flash, drapeau.
- **Prévoir des repères visuels stables** dans l'espace de travail.



POINTS DE VIGILANCE



- **La personne peut être appareillée ou non** (appareils auditifs, implants cochléaires).
- **Attention** aux chocs sur le casque et à l'humidité / transpiration.
- **Une difficulté d'oralisation** peut accompagner la déficience auditive.
- **Vérifier que la consigne est comprise** avant de démarrer l'exercice.



À ÉVITER

- Parler en tournant le dos au cavalier.
- Donner toutes les consignes uniquement à l'oral.
- Parler trop vite ou masquer sa bouche.
- Utiliser des signaux non définis à l'avance.
- Oublier de protéger ou vérifier l'appareillage si nécessaire.



À RETENIR

Se placer face au cavalier, utiliser des repères visuels et écrits, définir des signes simples, sécuriser l'appareillage si besoin... puis vérifier la compréhension avant l'action.



HANDICAP MOTEUR

DÉFICIENCE PHYSIQUE



Le handicap moteur désigne des troubles liés à une ou plusieurs déficiences physiques, présents dès la naissance ou apparus au cours de la vie, d'origine accidentelle ou pathologique. Il peut se manifester par des limitations dans les mouvements, la mobilité, la coordination ou le maintien postural.



QUESTIONNER



ACCÉDER



TRANSFÉRER



INSTALLER



ADAPTER



COMMUNIQUER



- **Demander au cavalier** ses capacités, ses besoins et les aides qu'il utilise habituellement.
- **Ne pas réduire le handicap moteur au fauteuil roulant** : béquilles, déambulateur, prothèses, fatigabilité...
- **Expliquer chaque aide avant d'agir**, notamment lors des déplacements, transferts ou manipulations.
- **Prévoir que la position debout peut être difficile** ou très fatigante.



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Vérifier l'accessibilité PMR** : entrée, toilettes, sellerie, cheminement jusqu'au manège ou à la carrière.
- **Utiliser un montoir** ou tout dispositif permettant de monter et descendre de poney/cheval en sécurité.
- **Utiliser une surselle** ou tout dispositif permettant de mieux caler le cavalier au niveau du bassin, des cuisses, des genoux ou des pieds selon ses déficiences.
- **Prévoir des aides à la tenue des rênes** : rênes à poignées, rênes à bagues, rênes à une main.
- **Utiliser si besoin des étriers coqués** pour éviter que les pieds restent coincés.



POINTS DE VIGILANCE



- **Sécuriser les transferts** : montée, descente, installation et retour au sol.
- **Prévoir un temps de préparation plus long** pour permettre au corps de s'habituer au contact du cheval.
- **Adapter la durée** : le temps à cheval peut être plus court selon la fatigabilité et le risque de lésions cutanées.
- **Protéger les membres paralysés ou peu sensibles** : risque de blessures non ressenties.
- **Être attentif aux réactions** au chaud, au froid, aux frottements et aux points d'appui.
- Certains cavaliers peuvent avoir besoin d'une **aide** au maintien du bassin ou d'autres membres.



À ÉVITER

- Attacher une coquille ou tout autre dispositif à la selle.
- Utiliser un système qui bloque le cavalier ou empêche une descente rapide.
- Manipuler, porter ou déplacer le cavalier sans son accord.
- Précipiter les transferts ou l'installation.
- Prolonger la séance malgré des signes de fatigue, d'inconfort ou de douleur.



À RETENIR

Vérifier l'accessibilité, questionner le cavalier, sécuriser les transferts, adapter l'installation avec le matériel approprié, protéger les membres peu sensibles et ajuster le temps à cheval selon la fatigabilité.



HANDICAP MENTAL

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE



Le handicap mental, ou déficience intellectuelle, se manifeste par des capacités plus limitées d'apprentissage, de compréhension, de réflexion, de communication ou de prise de décision. Il nécessite souvent un accompagnement adapté, des consignes simples et un cadre rassurant.



RASSURER



SIMPLIFIER



MONTRER



RÉPÉTER



VALORISER



COMMUNIQUER



- **Accueillir avec bienveillance** et instaurer un cadre calme et rassurant.
- **Utiliser des mots simples**, concrets et des **phrases courtes**.
- **Donner une seule consigne à la fois**.
- **Vérifier la compréhension** avant de commencer l'exercice.



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Utiliser des supports visuels** : pictogrammes, photos, planning de séance, repères dans les lieux.
- **Décomposer la séance** en étapes simples et visibles.
- Utiliser, si besoin, du **matériel adapté** lorsqu'une déficience physique est associée : aides à la tenue des rênes, dispositifs de maintien, montoir, étriers sécurisés, etc.
- **Prévoir des routines stables** : même lieu, mêmes repères, même déroulé quand c'est possible.



POINTS DE VIGILANCE



- La mémorisation peut nécessiter des **répétitions fréquentes**.
- La fatigabilité peut être importante : prévoir des **pauses ou une séance plus courte**.
- Les notions abstraites, le second degré ou les consignes implicites peuvent être **difficiles à comprendre**.
- **Les émotions peuvent varier rapidement** en cas d'échec, d'attente, de peur ou de changement imprévu.
- **Prévenir les changements** : cheval, lieu, enseignant, groupe ou exercice.



À ÉVITER

- Donner plusieurs consignes en même temps.
- Utiliser des explications longues, abstraites ou du second degré.
- Mettre le cavalier en situation d'échec ou de stress.
- Changer brutalement l'organisation de la séance.
- Corriger uniquement ce qui ne va pas sans valoriser les réussites.



À RETENIR

Rassurer le cavalier, simplifier les consignes, montrer l'exercice, répéter souvent, valoriser immédiatement chaque réussite et maintenir un cadre stable.



HANDICAP COGNITIF /TND

TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (DYS / DYSPRAXIE)



Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages, dits «dys», sont des troubles du neurodéveloppement pouvant toucher le langage, la mémoire, l'attention, la perception, les fonctions visuo-spatiales ou la coordination motrice. Ils n'impliquent pas de déficience intellectuelle, mais peuvent rendre plus difficile la mobilisation des capacités. La dyspraxie peut entraîner des difficultés de coordination, de planification du geste et de repérage dans l'espace.


REPÉRER

SIMPLIFIER

VISUALISER

GUIDER

RÉPÉTER


COMMUNIQUER



- **Donner une consigne courte, concrète** et une seule information à la fois.



- **Montrer l'exercice** avant de le demander.



- **Laisser du temps pour comprendre,** organiser le geste et répondre.



- **Vérifier la compréhension** sans mettre le cavalier en difficulté.



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Utiliser des pictogrammes, photos, schémas ou repères visuels** pour aider à comprendre et mémoriser.



- **Donner ou afficher un plan simple des lieux :** carrière, manège, sellerie, zone d'attente.



- **Utiliser des repères concrets :** couleurs, plots, lettres, flèches, parcours simples.



- Utiliser, si besoin, du **matériel adapté** lorsqu'une difficulté motrice est associée : aides à la tenue des rênes, repères tactiles, matériel facilitant la coordination.



POINTS DE VIGILANCE



- **Difficulté possible à se situer dans l'espace et dans le temps.**



- **Difficulté de mémorisation :** les acquis peuvent nécessiter des répétitions fréquentes.



- **Difficulté possible à différencier droite et gauche.**



- **Difficultés de praxie fine ou globale :** coordination, enchaînement des gestes, organisation du mouvement.



- **Possible hypotonie ou hypertonie,** et autres troubles associés



À ÉVITER

- Donner plusieurs consignes en même temps.

- Utiliser des explications longues, abstraites ou trop verbales.

- Demander une double tâche trop complexe.

- Changer les repères sans prévenir.

- Mettre le cavalier en échec sur une difficulté de repérage ou de coordination.



À RETENIR

Rendre les consignes visibles, simplifier les étapes, guider le repérage, laisser du temps pour organiser le geste, répéter souvent et valoriser les réussites.



HANDICAP COGNITIF /TND



– TROUBLE DU DÉFICIT DE L'ATTENTION
AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ – (TDA/H)



Le TDA/H est un trouble du neurodéveloppement qui peut se manifester par des difficultés d'attention, de l'impulsivité et/ou une hyperactivité motrice. Les manifestations varient selon les personnes et les situations.



CAPTER



FRACTIONNER



CANALISER



DYNAMISER



VALORISER



COMMUNIQUER



- **Donner une consigne courte**, claire et immédiate.
- **Se placer près du cavalier** et vérifier qu'il est disponible avant de parler.
- **Recentrer l'attention** par le prénom, un signal convenu ou, avec son accord, un contact léger.
- **Faire reformuler ou montrer** ce qui est attendu.



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Utiliser un matériel sobre** pour éviter les distractions visuelles inutiles.
- **Privilégier des espaces fonctionnels** et de petites dimensions.
- **Donner des repères simples** : début, fin, trajectoire, zone d'arrêt.
- **Limiter l'attente immobile** et préparer l'exercice avant le passage.



POINTS DE VIGILANCE



- **Difficulté possible à maintenir l'attention sur une tâche.**
- **Oublis fréquents** ou perte rapide de la consigne.
- **Impulsivité** : passage à l'action sans réflexion préalable.
- **Hyperactivité motrice** : besoin de bouger, difficulté à rester immobile.
- **Hyperfocus possible** : forte concentration sur un détail au détriment du reste.
- Troubles souvent associés à **d'autres difficultés**.



À ÉVITER

- Donner plusieurs consignes en même temps.
- Laisser trop d'attente sans activité.
- Installer un environnement trop stimulant ou trop chargé.
- Sanctionner systématiquement l'agitation sans proposer une stratégie.
- Laisser le cavalier partir dans l'action sans cadre clair de sécurité.



À RETENIR

Capter l'attention, fractionner les consignes, limiter les distractions, proposer des exercices courts et dynamiques, canaliser l'impulsivité et valoriser rapidement les réussites.



HANDICAP COGNITIF /TND

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME – TSA



Le trouble du Spectre de l'Autisme est un trouble du neurodéveloppement qui peut toucher la communication, les interactions sociales, les comportements, les intérêts et le traitement des informations sensorielles. Les manifestations varient beaucoup d'une personne à l'autre.



PRÉVOIR



VISUALISER



SIMPLIFIER



RÉGULER



RASSURER



COMMUNIQUER



- **Utiliser des consignes courtes**, claires et concrètes.
- **Éviter les consignes imagées, l'ironie ou le second degré.**
- **S'adresser directement au cavalier**, même s'il est non oralisant.
- **Vérifier la compréhension** avec un geste, un choix, une image ou une reformulation.



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Utiliser des supports visuels** : pictogrammes, séquences d'images, planning de séance.
- **Privilégier des espaces sobres**, contenant, de petites dimensions.
- **Annoncer le déroulé** : début, fin, durée, lieu, exercice, pause.
- **Utiliser si besoin** : timer visuel, casque anti-bruit, repères visuels simples.
- **Prévenir les changements** : cheval, lieu, enseignant, exercice, groupe.



POINTS DE VIGILANCE



- **Particularités sensorielles possibles** : bruit, lumière, odeurs, toucher, mouvement du cheval.
- **Fatigabilité importante**, surtout en cas de surcharge sensorielle ou émotionnelle.
- **Difficulté possible à comprendre les codes sociaux**, les émotions d'autrui ou les consignes implicites.
- **Gestion des émotions parfois complexe** : peur, frustration, attente, imprévu.
- **La personne peut être non oralisante** ou communiquer autrement.



À ÉVITER

- Modifier le déroulé sans prévenir.
- Donner plusieurs consignes en même temps.
- Utiliser des formulations abstraites, imagées ou du second degré.
- Forcer le contact avec le cheval, le matériel ou les autres cavaliers.
- Multiplier les stimulations : bruit, foule, matériel coloré, changements rapides.



À RETENIR

Prévoir le déroulé, rendre les consignes visibles, simplifier le langage, limiter les surcharges sensorielles, prévenir les changements et rassurer sans infantiliser.



HANDICAP PSYCHIQUE

REPÈRES D'ACCOMPAGNEMENT



Le handicap psychique peut être associé à des troubles psychiques ou à des accidents tels qu'un traumatisme crânien. Il n'affecte pas directement les capacités intellectuelles, mais peut rendre leur mobilisation plus difficile.

Ses manifestations sont variables dans le temps et peuvent évoluer d'une séance à l'autre.



ACCUEILLIR



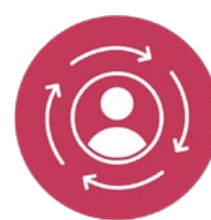
RASSURER



ADAPTER



OBSERVER



STABILISER



COMMUNIQUER



- **Accueillir sans jugement** et instaurer un cadre sécurisant.
- **Expliquer clairement le déroulé de la séance.**
- **Donner des consignes simples,** calmes et progressives.
- **Vérifier l'état du jour** avec une question simple : « Comment tu te sens aujourd'hui ? »



MATÉRIALISER / ÉQUIPER



- **Prévoir un cadre stable** : même lieu, mêmes repères, déroulé annoncé.
- **Identifier une zone calme** ou une **possibilité de pause.**
- **Adapter l'objectif de la séance** selon la « météo intérieure » du cavalier.
- **S'appuyer sur la relation au cheval** comme support de réassurance et d'engagement.



POINTS DE VIGILANCE



- **Fatigabilité importante possible.**
- **Variabilité de l'état émotionnel** d'une séance à l'autre.
- **Anxiété, retrait, agitation ou difficultés de concentration possibles.**
- **Effets secondaires possibles de certains traitements** : somnolence, soif, vertiges.
- **Une difficulté du jour ne signifie pas un manque de volonté.**



À ÉVITER

- Juger, minimiser ou banaliser le ressenti du cavalier.
- Forcer la poursuite de la séance en cas de forte anxiété ou de surcharge.
- Changer brutalement le déroulé sans prévenir.
- Fixer un objectif trop ambitieux si l'état du jour ne le permet pas.
- Mettre le cavalier en situation d'échec ou de pression.



À RETENIR

Accueillir sans jugement, sécuriser le cadre, adapter l'objectif à l'état du jour, prévoir une pause possible et s'appuyer sur le lien avec le cheval pour rassurer et engager le cavalier.

Kit de communication

Mail type pour contacter un ESMS

Mail type

À	Personne Personne Personne
Cc	Personne
Cci	Personne
Objet	Accueil de public en situation de handicap et séances d'équitation adaptée

Madame, Monsieur,

Notre établissement, [Nom du club], est un club affilié à la FFE et s'engage activement dans le développement de la para-équitation et de la para-équitation adaptée. Nous avons mis en place un programme spécifique d'activités équestres visant à offrir une pratique sécurisée, adaptée et valorisante aux personnes en situation de handicap.

Nous disposons d'infrastructures et d'une cavalerie sélectionnée ainsi que d'un encadrement diplômé [préciser si titulaire du label Equi Handi Club FFE].

Nous organisons des séances dédiées à l'accueil du public en situation de handicap, qu'il s'agisse de para-équitation (pour les handicaps moteur et/ou sensoriel) ou de para-équitation adaptée (pour les handicaps mental/psychique ou de Troubles du NeuroDéveloppement). L'objectif est de proposer un accompagnement favorisant la sécurité physique et émotionnelle, la progressivité pédagogique et la valorisation des compétences de chaque pratiquant.

Étant donné votre rôle essentiel dans l'accompagnement et l'orientation des personnes en situation de handicap, nous souhaitons :

- Vous informer de l'existence de ces séances sur notre territoire.
- Échanger avec vous sur les modalités d'orientation de vos usagers/bénéficiaires vers notre structure.
- Discuter de la mise en place d'une éventuelle convention de partenariat entre nos deux établissements, afin d'encadrer durablement cet accueil.

Nous restons à votre entière disposition pour convenir d'un entretien et vous présenter nos installations.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

DÉCOUVRIR L'ÉQUITATION DANS UN CADRE ADAPTÉ

LOGO DU CLUB

Le club propose un accueil progressif, sécurisant et individualisé pour découvrir l'équitation à son rythme, y compris pour les personnes en situation de handicap.



**Accueil
individualisé**



**Pratique
adaptée**



**Encadrement
formé**



**Cadre
bienveillant**

Premier contact

Un échange permet de préciser les besoins de la personne et d'envisager les modalités d'accueil les plus adaptées.

Accueil individualisé

- Découverte du cheval et de l'environnement
- Séances à pied ou montées
- Accompagnement individualisé
- Accueil possible de personnes en situation de handicap, selon les besoins identifiés et les possibilités du club

Informations pratiques

Nom du club : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Référent accueil : _____

Site internet : _____

Flyer personnalisable par le club

Fiche méthode : Référencement FFE sif

Indiquer clairement l'accueil du public en situation de handicap sur le SIF, c'est possible et permet la lisibilité de l'offre.

Cela est possible :

- Lors de la reprise de l'adhésion en septembre, en choisissant en handi-sport dans la liste des disciplines proposées
- À tout moment dans l'année en modifiant "ma fiche club" sur le SIF, rubrique fiche club : modifier ma fiche et accéder au 4ème écran, et cochez "handicapé" dans les disciplines, puis valider

Disciplines

	Pratique	Compétition
CSO	☒	☒
CCE	☒	☒
Dressage	☒	☒
Voltige	☒	☐
Hunter	☒	☒
Horse-ball	☐	☐

	Pratique	Compétition
Endurance	☒	☐
Polo	☐	☐
Western	☐	☐
Pony-games	☒	☐
Attelage	☒	☐
TREC	☒	☒

	Pratique	Compétition
Para-équitation	☒	☐
Para-équitation, adaptée	☒	☐
Bébé cavalier	☒	☐
Amazone	☐	☐
Camargue	☐	☐
Randonnée	☒	☐

Autres disciplines

FICHE PÉDAGOGIQUE

Séance découverte orientée bien-être - publics présentant des troubles psychiques

Intention de la fiche : proposer un cadre d'accueil progressif, rassurant et adaptable, permettant au pratiquant de découvrir l'environnement équestre et de ressentir une sensation de bien-être.

Cadre de la séance

Public visé	Adolescents et adultes présentant des troubles psychiatriques / psychiques
Effectif conseillé	4 personnes maximum par groupe
Objectif général	Ressentir une sensation de bien-être dans un environnement extérieur
Matériel spécifique	Pas de besoin spécifique identifié a priori
Cavalerie	Cavalerie adaptée aux besoins, au niveau et aux réactions des cavaliers accueillis

Déroulement pédagogique de la séance

Temps / étape	Objectifs techniques et relationnels	Situation d'apprentissage	Points de vigilance	Observables
Premier contact (souvent téléphonique)	• Cibler le public : âge, taille, poids, expérience équestre, problématique, besoins et moyens nécessaires. • Définir un moment d'accueil favorable. • Identifier s'il s'agit d'un groupe institutionnel ou d'une personne individuelle.	• Recueillir les renseignements indispensables pour proposer un temps d'initiation propice aux personnes accueillies. • Se présenter et présenter la structure. • Donner des exemples de séances possibles : montée, à pied, attelage, découverte de l'environnement.	• Clarifier les besoins avant la venue. • Éviter de promettre une mise à cheval systématique dès la première séance. • Prévoir un cadre souple et adaptable.	• Les besoins principaux sont identifiés. • Le cadre d'accueil est anticipé. • La personne ou l'institution sait à quoi s'attendre.
Accueil	• Favoriser la mise en confiance. • Établir une première communication. • Présenter l'environnement, la cavalerie et les professionnels présents.	• Faire visiter la structure et les espaces d'accueil. • Présenter les règles de sécurité et les éventuels lieux interdits au public. • Solliciter régulièrement les personnes accueillies sur leurs questions ou besoins.	• Adapter le rythme de visite. • Rester attentif aux signes de stress ou de retrait. • Utiliser un vocabulaire simple, clair et rassurant.	• La personne évolue sereinement dans l'environnement. • Elle pose des questions ou manifeste de l'intérêt. • Elle accepte progressivement le cadre proposé.
Préparation	• Se familiariser avec le cheval. • Établir une communication entre le cavalier, le cheval et l'enseignant. • Prendre soin du cheval. • Découvrir le licol et le matériel utilisé.	• Proposer, si possible, un temps d'observation d'un troupeau. • Faire choisir un cheval si cela est pertinent. • Présenter le matériel utilisé. • Proposer un temps de pansage ou de préparation adapté.	• Accepter de prendre le temps autour du cheval. • Considérer qu'il n'est pas grave de ne pas monter lors de la première séance. • Sécuriser les distances, les gestes et les déplacements.	• Le cavalier s'approche et touche le cheval si possible. • Il semble calme ou plus rassuré. • Il utilise le matériel de façon adaptée. • Il exécute les consignes correctement.
Corps de séance	• Découvrir de nouvelles sensations. • Être acteur de la séance, à pied ou monté. • Se sentir apaisé. • Aborder la direction et la communication avec le cheval.	• Proposer un petit parcours à pied ou monté. • S'appuyer sur l'équipe encadrante si le public vient en groupe. • Proposer une démonstration pour rassurer. • Adapter le parcours aux capacités de chacun.	• Ne pas brûler les étapes. • Toujours prendre le temps. • Faire avec la personne si nécessaire. • Accompagner davantage en cas de difficulté. • Veiller à ce que la personne ne se sente pas en danger.	• Compréhension et exécution des consignes. • La personne ne se met pas en danger et ne se sent pas en danger. • Elle peut poser ses limites. • Elle peut verbaliser certaines difficultés. • Elle commence parfois à faire du lien avec sa propre problématique.
Fin de séance	• Verbaliser ses émotions, sensations et besoins. • Projeter une éventuelle future séance. • Clôturer la séance de manière sécurisante.	• Proposer un temps calme de retour sur l'expérience. • Inviter la personne à exprimer ce qu'elle a apprécié, ce qui a été difficile ou ce qu'elle souhaite poursuivre. • Indiquer que des questions peuvent émerger après la séance et être reprises lors de la séance suivante.	• Ne pas forcer la verbalisation. • Laisser une porte ouverte aux questionnements après la séance. • Valoriser les réussites, même modestes.	• La personne identifie au moins une sensation ou une émotion. • Elle peut formuler un besoin ou une limite. • Elle peut se projeter, ou non, dans une suite.

Repères d’adaptation pour l’enseignant

Avant la séance	Pendant la séance	Après la séance
• Identifier les besoins essentiels. • Prévoir un temps d'accueil sans pression. • Choisir une cavalerie fiable et adaptée. • Informer l'équipe des points de vigilance utiles.	• Parler lentement et clairement. • Donner une consigne à la fois. • Laisser le temps de répondre ou d'agir. • Adapter les objectifs à l'état du jour. • Valoriser chaque réussite.	• Faire un retour simple et positif. • Noter les adaptations utiles pour la suite. • Prévoir les questions à reprendre. • Échanger avec les accompagnants si nécessaire, dans le respect de la confidentialité.

Suivi et observations complémentaires

Date / lieu	
Enseignant référent	
Points à retenir pour une prochaine séance	
Évolutions ou adaptations envisagées	

Découvrir la voltige adaptée



Discipline support	Voltige / activité d'équilibre et d'expression à cheval
Publics concernés	Enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap ou présentant des besoins éducatifs particuliers
Effectif conseillé	4 cavaliers maximum par groupe
Objectif général	Découvrir son corps, son équilibre et ses sensations à cheval dans un cadre sécurisant, progressif et valorisant

• Publics concernés

Cette activité peut être proposée à des enfants, adolescents ou adultes en situation de handicap ou présentant des besoins éducatifs particuliers. Elle est particulièrement adaptée aux publics présentant :

- des troubles du neurodéveloppement : TSA, TDAH, troubles DYS associés ;
- une déficience intellectuelle ou cognitive
- des troubles psychiques
- des troubles du comportement ou des conduites
- des difficultés d'attention, de mémorisation, d'organisation corporelle ou de gestion émotionnelle

La séance doit être adaptée au niveau d'autonomie, de compréhension, de fatigabilité et de confiance de chaque cavalier.

• Conditions d'encadrement

Prévoir un enseignant encadrant et, selon les besoins, une personne à la longe, un accompagnant latéral ou un professionnel référent du groupe.

Maintenir un effectif réduit afin de permettre un accompagnement individualisé et une vigilance renforcée. Organiser les temps d'attente et les passages pour limiter la fatigue, l'anxiété ou la désorganisation.

• Objectifs pédagogiques

Objectifs moteurs	Objectifs cognitifs	Objectifs psycho-affectifs et sociaux
• Découvrir différentes positions à cheval. • Varier les équilibres : assis, à genoux, sans les mains, retourné, en binôme. • Améliorer la tonicité, la posture et la coordination. • Stabiliser son équilibre au pas, puis éventuellement au trot ou au galop.	• Comprendre et mémoriser une consigne simple. • Reproduire une figure observée. • Enchaîner progressivement plusieurs actions. • Identifier les étapes d'une séance ou d'une figure.	• Développer la confiance en soi. • Accepter de nouvelles sensations corporelles. • Gérer ses émotions face au mouvement ou à la hauteur. • Coopérer avec les autres cavaliers. • Participer à un projet collectif.

- **Matériel et cavalerie**

Matériel nécessaire	Cavalerie recommandée
• Tapis de voltige suffisamment épais et confortable. • Poignée ou surfaix de voltige adapté. • Longe et matériel de travail à la longe si nécessaire. • Tonneau de voltige ou support fixe pour préparer les figures au sol. • Supports visuels : pictogrammes, photos des figures, séquençage de la séance. • Repères au sol ou affichage visuel de l'ordre de passage.	• Équidé calme, régulier et habitué au travail à la longe. • Porteur, avec un dos confortable et des allures stables. • Habitué au matériel de voltige et préparé progressivement aux mouvements du cavalier. • Taille adaptée au public : shetland, poney, cheval porteur ou selle français selon morphologie et sécurité.

- **Points de vigilance sécurité**

Avant de proposer l'activité, il est indispensable de :

- tester le matériel et vérifier la stabilité du tapis et de la poignée
- préparer le cheval à l'activité et tester les figures à l'arrêt puis en mouvement
- commencer au sol ou sur tonneau si nécessaire
- débiter à l'arrêt sur le cheval avant de passer au pas
- rester au rythme du cavalier et prévoir une aide latérale si besoin
- limiter les stimulations si le public est sensible au bruit, au mouvement ou au contact
- arrêter ou adapter l'exercice en cas de peur, fatigue, opposition ou désorganisation.

La séance doit permettre au cavalier de vivre une expérience positive, sécurisée et valorisante.

- Déroulé pédagogique progressif

Séance 1 — Découvrir et sécuriser

Objectifs	Situations d'apprentissage	Adaptations possibles	Points de vigilance	Observables
• Découvrir le matériel de voltige. • Accepter la position sur le tapis et la poignée. • Découvrir son équilibre assis. • Réaliser de premières variations de position au pas.	• Présentation du matériel au sol. • Découverte des figures sur tonneau. • Mise à cheval à l'arrêt. • Travail au pas : lâcher une main puis deux, toucher différents repères, passer une jambe devant, se mettre à genoux avec les mains sur la poignée.	• Utiliser photos ou pictogrammes. • Montrer la figure avant réalisation. • Donner une seule consigne à la fois. • Commencer par des temps très courts. • Prévoir une personne à côté pour rassurer. • Valoriser chaque tentative, même partielle.	• Ne pas aller trop vite vers le mouvement. • Observer les signes d'inquiétude ou de surcharge émotionnelle. • Autoriser le cavalier à regarder, toucher, essayer puis recommencer. • Privilégier réussite et sécurité plutôt que performance.	• Le cavalier accepte de monter sur le cheval équipé. • Il reste assis avec une posture stable. • Il accepte le mouvement au pas. • Il commence à se mouvoir sur le cheval. • Il exprime moins d'appréhension au fil de la séance.

- **Séance 2 — Stabiliser et mémoriser**

Objectifs	Situations d'apprentissage	Adaptations possibles	Points de vigilance	Observables
• Stabiliser son équilibre dans des figures simples. • Découvrir de nouvelles positions. • Commencer à mémoriser une courte suite d'actions. • Découvrir éventuellement le trot selon le niveau du cavalier.	• Reprise des figures précédentes. • Figures simples : sans les mains, à genoux, assis à l'envers, passage d'une position à une autre. • Découverte du trot uniquement si le cavalier est prêt. • Répétition d'une mini-séquence de deux figures.	• Utiliser un ordre visuel des figures. • Faire travailler en imitation avec un autre cavalier. • Prévoir des temps d'attente courts et organisés. • Fractionner la figure en plusieurs étapes. • Donner un repère verbal simple : "assis", "mains", "genoux", "stop". • Répéter la même routine pour sécuriser.	• Évaluer au rythme de chacun. • Ne pas imposer le trot si le pas n'est pas stabilisé. • Adapter la durée de passage à la fatigabilité. • Vérifier la compréhension avant la mise en mouvement.	• Le cavalier commence à mémoriser les figures. • Il reproduit une figure déjà réalisée. • Sa posture devient plus précise. • Il améliore sa tonicité et son placement. • Il accepte progressivement de varier ses positions.

Objectifs	Situations d'apprentissage	Adaptations possibles	Points de vigilance	Observables
• Maintenir son équilibre en enchaînant plusieurs positions. • Stabiliser son équilibre au trot • Découvrir son équilibre au galop • Découvrir les figures en binôme <i>si l'accueil se fait en groupe</i>.	• Réalisation d'une courte séquence de figures. • Maintien d'une figure pendant quelques secondes. • Travail sur le rythme et la respiration. • Découverte d'une figure à deux • Introduction éventuelle du trot ou du galop selon capacités, sécurité	• Utiliser une fiche visuelle de l'enchaînement. • Attribuer un rôle précis à chaque cavalier. • Préparer les binômes selon affinités et besoins. • Solliciter l'équipe accompagnante. • Proposer une démonstration avant chaque nouvelle figure. • Proposer des choix simples.	• Choisir un cheval confortable, régulier et adapté pour découvrir les allures supérieures • Créer des binômes sécurisants. • Ne pas mettre en difficulté un cavalier face au groupe. • Toujours avancer au rythme de chacun. • Rester attentif à la gestion émotionnelle aux allures supérieures.	• Le cavalier maintient une figure plus de trois secondes. • Il recherche une meilleure stabilité. • Il adapte son équilibre au rythme de l'allure. • Il accepte d'enchaîner plusieurs actions. • Il accepte progressivement une situation de coopération ou de binôme.

• **Séance 4 — Valoriser et donner du sens**

Objectifs	Situations d'apprentissage	Adaptations possibles	Points de vigilance	Observables
• Valoriser les acquis. • Travailler la cohésion de groupe. • Préparer une démonstration, un spectacle, une rencontre ou une compétition adaptée. • Donner un objectif concret à la progression.	• Choix collectif de quelques figures réussies. • Construction d'un petit enchaînement. • Répartition des rôles entre les cavaliers. • Présentation devant un petit public choisi. • Participation éventuelle à un projet fédéral, territorial ou associatif.	• Prévoir une présentation courte. • Autoriser une participation autrement : saluer, tenir un panneau, présenter le cheval, aider au matériel. • Utiliser une musique connue ou rassurante. • Répéter dans les mêmes conditions. • Préparer les familles ou accompagnants. • Adapter le format : démonstration interne, porte ouverte, challenge club, rencontre para-équestre.	• Ne pas transformer la valorisation en situation de stress. • Respecter le choix du cavalier de montrer ou non son travail. • Prévoir un environnement calme et bienveillant. • Identifier les besoins matériels, humains ou financiers. • Solliciter si besoin le CRE, le CDE ou les partenaires locaux.	• Les cavaliers s'investissent dans le projet. • Les familles, professionnels ou accompagnants participent. • Une cohésion de groupe apparaît. • Les cavaliers identifient leurs progrès. • Le projet devient un support de valorisation individuelle et collective.

- **Adaptations pédagogiques transversales**

Besoin observé	Adaptation possible
Difficulté de compréhension orale	Utiliser pictogrammes, photos, démonstration ou imitation.
Anxiété ou appréhension	Commencer sur tonneau, puis cheval à l'arrêt, puis au pas.
Trouble de l'attention	Donner une seule consigne à la fois et ritualiser la séance.
Fatigabilité	Réduire le nombre de passages et prévoir des pauses.
Difficulté de mémorisation	Répéter les mêmes figures et utiliser une fiche visuelle.
Trouble sensoriel	Prévenir avant le contact, limiter le bruit et choisir un espace calme.
Difficulté de gestion émotionnelle	Valoriser les petites réussites et permettre un retrait temporaire.
Besoin de repères	Mettre en place une routine identique à chaque séance.
Difficulté relationnelle	Choisir les binômes avec soin et ne pas imposer le contact direct.
Besoin de valorisation	Prévoir une démonstration adaptée ou un rôle dans le projet collectif.

- **Critères de réussite**

La réussite ne se mesure pas uniquement à la qualité technique de la figure. Elle peut être observée lorsque le cavalier :

- accepte le cheval, le matériel et le cadre proposé ;
- ose essayer une nouvelle position ;
- progresse dans sa stabilité ;
- comprend mieux les consignes ;
- mémorise une ou plusieurs figures ;
- prend confiance ;
- coopère avec l'enseignant, le cheval ou les autres cavaliers ;
- participe à un projet de groupe ;
- exprime du plaisir ou de la fierté.

La voltige adaptée est un support particulièrement intéressant pour travailler l'équilibre, la confiance, la conscience corporelle, la coopération et la valorisation. L'enseignant recherche une progression individualisée, sécurisée et positive. Chaque cavalier avance à son rythme ; la priorité est de créer une expérience réussie qui donne envie de poursuivre la pratique équestre.

Grille 1 – Questionnaire Pré-accueil interne de la structure

Rubrique	Questions	Réponses			Observations, actions à prévoir
		Oui	Non	A préciser	

Capacité d'accueil	L'accueil envisagé est-il compatible avec le fonctionnement général de l'établissement ?				
	Les moyens humains disponibles sont-ils suffisants ?				
	Des créneaux d'accueil sont-ils identifiés ?				
	La cavalerie mobilisable est-elle adaptée ?				

Moyens matériels et logistiques	Le matériel nécessaire est-il déjà disponible dans la structure ?				
	Des adaptations simples du matériel existant sont-elles possibles ?				
	Du matériel complémentaire est-il nécessaire ?				
	Ce matériel peut-il être emprunté, loué ou testé ?				
	Les installations sont-elles accessibles ou aménageables ?				

Sécurité et organisation	Les conditions de sécurité sont-elles réunies pour le pratiquant, les chevaux et l'équipe ?				
	L'organisation actuelle permet-elle une intégration dans l'offre existante ?				
	Des aménagements de fonctionnement sont-ils nécessaires ?				
	Les moyens mobilisés sont-ils soutenables dans la durée ?				

Décision	L'accueil est-il possible en l'état ?				
	Des adaptations préalables sont-elles nécessaires ?				

Grille 2 – Recueil d'informations pour un accueil individuel

Rubrique	Questions	Réponses			Observations, actions à prévoir
		Oui	Non	A préciser	
Profil et besoins liés au handicap	Quelles sont les incidences de la situation de handicap sur la pratique, les déplacements, l'installation à cheval ou la communication ?				
	Le cavalier a-t-il besoin d'aide à l'approche du cheval, à la mise en selle, au maintien de l'équilibre ou pour la communication ?				
	Le cavalier a-t-il des sensibilités particulières, appréhensions ou besoins de pauses ?				
	Le cavalier a-t-il besoin d'une adaptation de matériel (poignées, sangles, étriers adaptés, rênes spéciales, un marchepied, une rampe d'accès ou un lève-personne) ?				
Parcours équestre et objectifs	Quel est le niveau de pratique du cavalier ?				
	Le cavalier a-t-il déjà pratiqué l'équitation ou été en contact avec les chevaux ?				
	Quelles sont les expériences passées du cavalier ?				
	Quels sont les objectifs poursuivis (Les objectifs peuvent être thérapeutiques, sportifs, de loisir ou sociaux. Ils doivent être définis en collaboration avec le cavalier, et éventuellement son entourage familial)				
Modalité d' accueil	Une pratique en individuel est-elle à privilégier ou une pratique en groupe est-elle envisageable ?				
	Une intégration en groupe mixte est elle envisageable ou vaut-il mieux privilégier un accueil spécifique				
	Le cavalier a-t-il besoin d'un accompagnateur spécifique ? si oui, qui peut assurer cette assistance ?				
Suite à donner	Une visite préalable est-elle à prévoir ?				
	Une séance d'essai est-elle à prévoir ?				
	Des adaptations particulières sont-elles à mettre en place ?				
	Le format d'accueil retenu est-il identifié ?				

Grille 3 – Préparation d'un accueil collectif ou partenarial

Rubrique	Questions	Réponses			Observations, actions à prévoir
		Oui	Non	A préciser	
Profil du groupe et volume	Combien de cavaliers/ personnes à accueillir ? (Cette capacité est-elle réaliste en fonction des ressources humaines, matérielles et des infrastructures ?)				
	Combien d'accompagnateurs seront présents et mobilisables durant les séances ?				
	Quels types de handicap présentent les cavaliers? (Moteur, sensoriel, psychique, troubles associés, etc.)				
	Le niveau d'autonomie global du groupe est-il connu ?				
Organisation de l'accueil	Les temps d'arrivée, d'installation, de séance et de départ sont-ils anticipés ?				
	Le nombre d'accompagnants est-il adapté aux besoins du groupe ?				
	Les besoins en matériel, aide humaine et adaptations pédagogiques sont-ils identifiés ?				
	Transport ?				
	Les infrastructures et les créneaux sont-ils compatibles avec l'accueil du groupe ?				
Clarification des rôles	Un référent du partenaire est-il identifié ?				
	Les responsabilités de chacun sont-elles clairement définies ?				
	Les rôles des accompagnateurs, éducateurs et professionnels du centre équestre sont-ils précisés ?				
Volet administratif et financier	Le financeur est-il identifié ?				
	Le circuit de facturation est-il connu ?				
	Une convention est-elle mise en place ?				
	Des pièces complémentaires sont-elles demandées : devis, facture, fiche bilan, fiche de présence, attestation ?				
Validation	Le partenariat est-il prêt à démarrer ?				
	Des points restent-ils à clarifier avant la première séance ?				
	Les référents de part et d'autre sont-ils identifiés ?				



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

